



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E70466

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2022

ÉDITÉ LE 21/07/2021

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/05/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000 000

Raison sociale : GOUIDER

16 AVENUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY
94440 VILLECRESNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 480257476

Téléphone : 01 45 95 00 00

Fax : 01 45 98 00 00

Portable : 07 61 16 44 45

Siret : 480 257 476 00048

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2111233

Site Internet : www.ravalement-gouider.fr

E-mail : contact@gouider.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 593737A1247000/001 305451/105

Responsabilité légale :

GOUIDER HELMI PRÉSIDENT / GOUIDER HOSNI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 593737A1247000/001 305451/105

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2020

Effectif moyen : 40

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie Mention RGE	13/10/2020
2132	Enduits aux liants hydrauliques Mention RGE	13/10/2020
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	13/10/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

* ou du plus récent renouvellement

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.